



Association LES P'TITS DARLOUPS
Adresse : 20 allée Général Perra
SAINT-LOUP
69490 VINDRY-SUR-TURDINE

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire

Le mercredi 27 mars 2019, à Saint-Loup, les membres de l'association LES P'TITS DARLOUPS se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'assemblée était présidée par Madame Gaëlle PARENT, Présidente de l'association.

Elle était assistée du Vice-Président, Monsieur Virgile PAPALIA, d'une secrétaire de séance, Madame Aurélie BONNETAIN-DESVARENNE, Secrétaire de l'association, d'une vice-secrétaire, Mme Christelle MARTINEZ, de Monsieur Clément BURNICHON, Trésorier de l'association, et de Madame Sabine DRUTEL, Vice-Trésorière de l'association.

Mme Estelle COMBAS, Mme Aurélie MOLLON, M. Mohamed EL KHALFIOUI, Mme Louise CLERT, Mme Sophie JACQUEMOT, Mme Mathilde PAQUET, M. Franck BOMBRUN étaient présents ; étaient représentés par une procuration dûment remise à la Présidente de l'Association M. Rémi GIRERD et Mme Blandine IMBERT.

Plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés : le quorum étant atteint, l'assemblée a donc pu valablement délibérer.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Projets
- Renouvellement des membres du Bureau

☞ En début d'AG, Mme BAYON, de l'ACEPP Rhône, présente la fédération et ses missions (accompagnement des adhérents, des parents...).

1°) Rapport moral

- La Présidente évoque en premier lieu le remplissage de la structure : de mai 2018 à décembre 2018, on note un très bon taux qui dépasse 90 %. Vingt-deux familles des villages de Saint-Loup et Dareizé sont adhérentes.

De mai 2018 à décembre 2018, 25 enfants sont accueillis sous contrat, et des enfants sont par ailleurs accueillis occasionnellement.

Au terme de l'année scolaire 2018-2019, un ou deux enfants quitteront la structure pour intégrer l'école maternelle.

La cohésion d'équipe est très bonne, soudée et fédérée par la référente technique, en dépit de nombreux mouvements de personnel liés à des congés ou des arrêts.

☞ À l'issue de la lecture du rapport moral, La Présidente en demande le vote, l'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité.

2°) Rapport financier

La Présidente laisse la parole au Trésorier, Clément Burnichon, afin de présenter le rapport financier.

Il est distribué un document reprenant toutes les informations financières (cf. document joint).

Le taux de remplissage est très bon, pour autant la trésorerie peut être lourdement impactée par divers paramètres : réparations imprévues (sèche-linge et machine à laver...), augmentation importante des charges salariales du fait de l'embauche de personnels (en remplacement d'arrêt maladie et congé maternité, avec des dépenses corollaires : médecine du travail ou formations par exemple).

Toutefois l'équipe, en dépit de changements de personnels temporaires, reste motivée, efficace et investie.

Des Économies substantielles sont réalisées grâce à la mise à disposition des locaux par la Mairie, laquelle prend aussi en charge la viabilisation, les frais de téléphonie etc.

La Trésorerie est relativement élevée et laisse entrevoir l'avenir avec une certaine sérénité.

C'est la masse salariale qui représente le plus gros poste de Dépenses, avec six personnes employées en CDI (une Educatrice de Jeunes enfants qui dirige la structure, une Auxiliaire de puériculture qui assure entre autres la continuité de la fonction de direction, et quatre animatrices).

Les Recettes proviennent principalement des facturations aux familles (en système Paje), de la vente des repas (au prix coûtant), des adhésions des familles, et des primes sur certains postes.

↳ À l'issue de la lecture du rapport financier, La Présidente demande de voter, l'assemblée générale adopte la délibération à l'unanimité.

3°) Les projets

- Chaque animatrice élabore un projet individuel pour mettre en avant ses compétences propres et réaliser ses envies au sein de la micro crèche : peinture avec plusieurs supports et ustensiles ; confection de cartes de vie pour structurer le déroulement de la journée ; favoriser le lien parents/enfants dans la crèche ; ateliers sensoriels.
- Les enfants sont sensibilisés à la lecture avec une visite à la bibliothèque du village « Kilitou » et l'emprunt de livres une fois par mois ; l'abonnement auprès d'un éditeur spécialisé dans la littérature jeunesse et la réception d'un livre mensuellement.
- Les enfants se sont greffés au projet de « Potager pédagogique » mené par l'équipe des enseignantes de l'école : ils ont pu planter, semer...
- L'éducation au goût et à l'alimentation se poursuit avec des ateliers culinaires menés une fois par mois.

4°) Renouveau des membres du Bureau

Comme tous les deux ans, un renouvellement des membres du Bureau est mis au vote. Actuellement l'Association « Les P'tits Darlous » compte six membres gestionnaires. Quatre d'entre eux s'en allant – Gaëlle PARENT, Présidente, Virgile PAPALIA, Vice-Président, Aurélie BONNETAIN-DESVARENNE, Secrétaire, et Christelle MARTINEZ, Vice-Secrétaire- , il y a quatre postes à pourvoir.

☞ Mme Estelle COMBAS est désignée Présidente de l'Association « Les P'tits Darlous » à l'unanimité des votes.

☞ Mme Louise CLERT est désignée Vice-Présidente de l'Association « Les P'tits Darlous » à l'unanimité des votes.

☞ M. Franck BOMBRUN est désigné Secrétaire de l'Association « Les P'tits Darlous » à l'unanimité des votes.

☞ Mme Sophie JACQUEMOT est désignée Vice-Secrétaire de l'Association « Les P'tits Darlous » à l'unanimité des votes.

☞ M. Clément BURNICHON est reconduit dans son mandat de Trésorier de l'Association « Les P'tits Darlous » à l'unanimité des votes.

☞ Mme Sabine DRUTEL est reconduite dans son mandat de Vice-Trésorière de l'Association « Les P'tits Darlous » à l'unanimité des votes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et la Secrétaire de séance.

À Saint-Loup, le 27 mars 2019

La Présidente de séance

La Secrétaire de séance

Mme Gaëlle PARENT

Mme Aurélie BONNETAIN-DESVARENNE